

Il a émis des idées, il a accompli des œuvres, il en a ébauché d'autres que la force de transformation qui travaille sans cesse les sociétés parachevera peut-être.

Ce fut une vie remarquablement laborieuse que celle qui a laissé des traces saillantes dans les Débats, Procès-verbaux et Statuts de Québec de 1890, dans ceux d'Ottawa, de 1896 à 1901 ; dans des œuvres publiques dont a bénéficié notre région, dans certaines voies ferrées qui l'atteignent ou la traversent ; dans les journaux de Montréal, de St-Hyacinthe, de Trois-Rivières, de Québec, dans les séries respectives du National, de La Patrie, de l'Union, de La Concorde, de l'Electeur ; dans les greffes des tribunaux ; partout où, dans un pays, s'enregistrent la pensée, le mouvement intellectuel, le progrès moral ; dans la tradition reconnaissante qui a recueilli cette carrière de haute mentalité, de généreuse philanthropie et d'incessant labeur.

Ses volumineux plaidoyers dans les deux affaires Demers, où il démontre une si profonde connaissance du cœur humain, ont été publiés à Montréal, en 1895, à des milliers d'exemplaires.

Aux siens et à son pays, à maints particuliers et à la collectivité de ses concitoyens, il a été utile : il a payé à l'humanité un tribut généreux.

Il restera une figure qu'on contempera rarement sans émotion et jamais sans intérêt.